



AUPLATA

S.A. au Capital de 4 251 734,50 €

Siège Social : 15/19, rue des Mathurins
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUPLATA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3.2.2 « provisions » de l'annexe aux états financiers indique les modalités d'évaluation des provisions pour remise en état des sites. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction, à examiner les données et hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées et à revoir les calculs effectués par la société.

- Les notes 3.1.2 et 3.1.4 « évaluation des actifs incorporels et corporels » de l'annexe exposent les modalités d'inscription à l'actif, d'amortissement et de dépréciation des « frais de recherche minière » et des « immobilisations incorporelles et corporelles générées en interne ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 6 mai 2010

Le Commissaire aux Comptes



COREVISE

Stéphane MARIE



AUPLATA

Société anonyme au capital 4.251.734,50 €
Siège social : 15/19 rue des Mathurins 75009 Paris
R.C.S. PARIS 331 477 158

Comptes Sociaux

Période : 01.01.2009 au 31.12.2009

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	428 814	2 333	426 480	169 378	257 102	151.79
	Concessions, Brevets et droits similaires	285 943	114 900	171 043	143 423	27 620	19.26
	Fonds commercial (1)	3 688 761		3 688 761	3 688 761		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	4 800	4 133	667	2 267	1 600	70.59
	Constructions	1 434 460	755 347	679 114	728 564	49 450	6.79
	Installations techniques Matériel et outillage	4 162 218	2 439 863	1 722 355	2 445 600	723 245	29.57
	Autres immobilisations corporelles	795 962	500 512	295 450	420 604	125 155	29.76
	Immobilisations en cours	686 460	475 436	211 024	63 796	147 229	230.78
	Avances et acomptes	400 000		400 000		400 000	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	15 343 760	13 868 059	1 475 701		1 475 701		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	465 455	424 203	41 252	42 292	1 040	2.46	
TOTAL II	27 696 633	18 584 786	9 111 847	7 704 684	1 407 163	18.26	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	243 554		243 554	232 504	11 049	4.75
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services				41 450	41 450	100.00
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	38 385		38 385	107 516	69 131	64.30
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	101 284	30 073	71 211	33 705	37 506	111.28
	Autres créances	8 085 721	7 827 107	258 614	186 157	72 457	38.92
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				313	313	100.00	
Disponibilités	65 387		65 387	61 137	4 250	6.95	
Charges constatées d'avance (3)	514 820		514 820	894 241	379 422	42.43	
TOTAL III	9 049 151	7 857 180	1 191 971	1 557 024	365 053	23.45	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	3 295		3 295	7 860	4 565	58.08
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	36 749 079	26 441 967	10 307 113	9 269 568	1 037 545	11.19

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2009	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 957 187)	3 957 187	3 057 994	899 193	29.40
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	31 735 678	26 962 280	4 773 398	17.70
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	43 179	43 179		
	Réserves statutaires ou contractuelles	104 878	104 878		
	Réserves réglementées	1 158	1 158		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	31 909 215	5 056 261	26 852 954	531.08
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 303 822	26 852 954	24 549 132	91.42
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	1 629 042	1 739 726	3 368 769	193.64	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	171 251	295 007	123 756	41.95
	Provisions pour charges	733 995	608 100	125 895	20.70
	TOTAL III	905 246	903 107	2 139	0.24
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 466 196	3 226 362	760 166	23.56
	Concours bancaires courants	3 196	2 174	1 023	47.05
	Emprunts et dettes financières diverses	1 189 046	2 644 910	1 455 865	55.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 146 147	977 007	169 140	17.31
	Dettes fiscales et sociales	833 954	1 121 449	287 495	25.64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 134 286	2 134 286			
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	7 772 824	10 106 188	2 333 363	23.09
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 307 113	9 269 568	1 037 545	11.19	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 218 919

5 318 516

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises	76 672		76 672	338 625	261 953	77.36-
Production vendue de Biens	2 344 279		2 344 279	3 232 304	888 025	27.47-
Production vendue de Services	698 239		698 239	935 367	237 128	25.35-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 119 191		3 119 191	4 506 296	1 387 106	30.78-
Production stockée			78 484	78 484	156 968	200.00-
Production immobilisée			569 337	328 559	240 778	73.28
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			588 436	788 776	200 340	25.40-
Autres produits			47 064	54 023	6 959	12.88-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			4 245 543	5 756 137	1 510 594	26.24-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			677 226	1 343 909	666 684	49.61-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			227 472	234 746	7 274	3.10-
Autres achats et charges externes *			2 639 375	2 401 679	237 696	9.90
Impôts, taxes et versements assimilés			85 340	114 832	29 492	25.68-
Salaires et traitements			1 408 126	2 863 309	1 455 183	50.82-
Charges sociales			411 877	953 654	541 777	56.81-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 467 080	1 226 257	240 823	19.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				211 594	211 594	100.00-
Dotations aux provisions			125 895	73 100	52 795	72.22
Autres charges			95 955	66 090	29 865	45.19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			7 138 345	9 489 170	2 350 825	24.77-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 892 803	3 733 033	840 230	22.51
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

225 774
98 647

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2009	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	293 544	341 467	47 923	14.03
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	855		855	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		10 133	10 133	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		4 295	4 295	100.00
TOTAL V	294 399	355 895	61 496	17.28
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 860	7 860	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	169 675	192 167	22 493	11.70
Différences négatives de change	197		197	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	169 872	200 027	30 156	15.08
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	124 528	155 868	31 340	20.11
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 768 275	3 577 165	808 890	22.61
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	226 667	6 240	220 427	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		121 775	121 775	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	246 204	496 606	250 402	50.42
TOTAL VII	472 871	624 621	151 750	24.29
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	104 671	796 930	692 259	86.87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	984	555 385	554 401	99.82
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	72 373	22 443 287	22 370 914	99.68
TOTAL VIII	178 029	23 795 603	23 617 574	99.25
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	294 843	23 170 982	23 465 824	101.27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	169 610	104 807	274 417	261.83
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	5 012 813	6 736 653	1 723 840	25.59
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 316 635	33 589 607	26 272 972	78.22
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 303 822	26 852 954	24 549 132	91.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 375 968 401 031

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 774 911 2 017 822

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 293 544 309 676

FICOGEC



Annexe des Comptes Sociaux

Période : 01.01.2009 au 31.12.2009



TABLE DES MATIERES

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....	8
1.1. ACTIVITE MINIERE :	8
1.2. MISE AUX NORMES	8
1.3. EMPRUNTS BANCAIRES	9
1.4. DETTES FISCALES ET SOCIALES	9
1.5. AUGMENTATIONS DE CAPITAL	9
1.6. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACQUISITION DU PORTEFEUILLE MINIER DE GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	9
1.7. NOMINATION DE DIDIER TAMAGNO AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL	9
1.8. THIOSULFATE	10
1.9. ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2009	10
2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	10
2.1. OPERATIONS DE MARCHE.....	10
2.1.1. Emission d'actions nouvelles	10
2.1.2. Emission obligataire	10
2.1.3. Emission de BSAR.....	11
2.2. TITRES MINIERES RACHETES A GOLDEN STAR	11
2.2.1. Transfert de Golden Star Ressources Minières SARL.....	11
2.2.2. Réduction des engagements de dépenses du PER Bon Espoir	11
2.2.3. Octroi du PER Iracoubo Sud	11
2.2.4. Transfert de SOTRAPMAG	12
2.3. LITIGE	12
3. REGLES, METHODES COMPTABLES ET NOTES SUR LE BILAN.....	13
3.1. ACTIF.....	13
3.1.1. Actif immobilisé.....	13
3.1.2. Actifs incorporels	14
3.1.3. Fonds commercial.....	14
3.1.4. Actifs corporels	14
3.1.5. Amortissements et provisions	15
3.1.6. Immobilisations financières	15
3.1.7. Situation des filiales	16
3.1.8. Actif circulant.....	16
3.1.9. Charges comptabilisées d'avance.....	17
3.1.10. Tableau des créances par échéance	17
3.1.11. Produits à recevoir.....	17
3.1.12. Trésorerie	17
3.2. PASSIF	18
3.2.1. Capital social	18
3.2.2. Provisions.....	18
3.2.3. Dettes	19
3.2.4. Charges à payer par postes du bilan.....	19
3.3. DETTES ET CREANCES AVEC LES ENTREPRISES LIEES	19
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	19
4.1. RESULTAT D'EXPLOITATION	19
4.1.1. Chiffre d'affaires.....	19
4.1.2. Autres produits d'exploitation.....	19
4.1.3. Effectif.....	20
4.1.4. Rémunération des dirigeants.....	20
4.1.5. Charges sociales	20
4.1.6. Dotations aux amortissements et provisions	20
4.2. RESULTAT FINANCIER.....	20
4.2.1. Charges financières	20
4.2.2. Produits financiers	20
4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL	21



4.3.1.	<i>Impôts sur les bénéfices</i>	21
4.4.	CHARGES ET PRODUITS EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES LIEES.....	21
4.4.1.	<i>Charges et produits liées à SMYD</i>	21
4.4.2.	<i>Charges liés à Pelican Venture</i>	22
5.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
5.1.	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES.....	22
5.1.1.	<i>Contrats de location</i>	22
5.1.2.	<i>Redevance Yaou et Dorlin</i>	22
5.1.3.	<i>Passifs environnementaux</i>	22
5.1.4.	<i>Engagements de retraite</i>	23
5.1.5.	<i>Nantissement de matériel</i>	23
5.1.6.	<i>Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud</i>	23
5.2.	ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS.....	23



Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Total du bilan avant répartition : 10.307.113 €
Chiffre d'affaires : 3.119.191 €
Résultat de la période (perte) : (2.303.822) €

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1. ACTIVITE MINIERE :

Au 31 décembre 2009, la Société détient une concession minière sur le site de Dieu-Merci.

Cette concession est exploitée depuis 2002 et expire en 2018.

Cette mine a été mise en exploitation par les anciens actionnaires de TEXMINE depuis 2002 et a produit 477 kg d'or au cours de l'ensemble de l'exercice 2007, soit une production moyenne mensuelle de près de 40 kg. En 2008, un géologue a été recruté avec pour objectif d'identifier du minerai exploitable en gravimétrie. Ses recherches notamment sur la zone dite « Ovide » ont permis de mettre à jour du minerai suffisamment riche en or pour permettre l'alimentation de l'usine gravimétrique pendant plusieurs mois. En raison des restructurations et réductions d'effectifs la production sur le site de Dieu-Merci s'est réduite, à 171 kg en 2008 et s'est établie à 113kg au titre de 2009.

1.2. MISE AUX NORMES

AUPLATA a poursuivi, en collaboration avec les autorités administratives françaises, la mise aux normes de ses installations. Les efforts conséquents entrepris depuis plusieurs mois ont permis de considérablement améliorer la situation de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation minière. Ces progrès se sont traduits, dans un premier temps, par la levée d'un certain nombre de mise en demeure sur les 2 sites d'exploitation (YAOU et DIEU MERCI). Puis, le Groupe s'est récemment vu attribué le PEX de Yaou, en instruction depuis 2006, lui permettant ainsi d'exploiter la superficie totale du site (52 km²).

Dans le cadre de la normalisation réglementaire de l'ensemble de l'industrie aurifère guyanaise, AUPLATA a été mise en demeure par arrêté préfectoral par les autorités en 2008 sur le site de Dieu-Merci de supprimer les rejets polluants de l'exploitation minière, de ne pas se livrer à des activités minières en dehors des limites de la concession et de garantir la sécurité de son personnel.

Les inspections RGIE des 06 et 07/07/09 et ICPE du 24/11/09 ont permis de lever ces non-conformités. D'autre part AUPLATA a déposé en Préfecture conformément à ses engagements un dossier de régularisation pour son activité minière sur le site de DIEU MERCI le 15/01/10.

Au cours de l'exercice, AUPLATA a mis tout en œuvre afin de satisfaire aux ajustements nécessaires et a recruté un ingénieur en charge du pilotage de ces mises aux normes du Groupe. Un dossier complémentaire d'Autorisation d'Exploiter un site classé ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement) a été déposé auprès des autorités concernées le 15 Juin 2009 et a été soumis à Enquête Publique (en cours au 31 Décembre 2009).



1.3. EMPRUNTS BANCAIRES

Afin de refinancer partiellement le prix d'acquisition d'une partie de son matériel d'exploitation AUPLATA a contracté auprès de FINANCIERE OCEOR (Groupe Caisse d'Epargne), un crédit de 2.297.000 € remboursable en 16 échéances trimestrielles.

1.4. DETTES FISCALES ET SOCIALES

La Société a demandé un règlement échelonné sur 36 mois débutant le 1^{er} Juillet 2009 de ses dettes sociales et fiscales 2008 impayées au 15 janvier 2009 dans le cadre de la procédure de la Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF).

1.5. AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Début 2009, compte tenu des difficultés financières de la Société, de nouveaux apports en comptes courants ont été réalisés pour environ 1,4 million d'euros. Gage de soutien de la part des principaux actionnaires de la Société dans une période particulièrement difficile, la majeure partie de ces comptes courants a été convertie en capital lors de l'opération d'augmentation de capital par incorporation de créances réalisée le 31 mars 2009. Ainsi, 3,8 millions d'euros de comptes courants d'actionnaires ont été convertis en capital, Pelican Venture, Alyse Venture et Hydrosol voyant en conséquence augmenter leur participation respective au capital d'AUPLATA.

Le Conseil d'Administration du 9 juillet 2009 a constaté la réalisation de l'augmentation de capital pour un montant de 2.006.391,10 € (prime incluse). Le capital a été porté à 3.957.186.75 € par l'émission de 1.383.718 actions nouvelles.

1.6. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACQUISITION DU PORTEFEUILLE MINIER DE GOLDEN STAR RESOURCES LTD.

Début octobre 2009, AUPLATA s'est engagée dans un processus d'acquisition de l'un des plus importants portefeuilles de titres miniers en Guyane Française.

En effet, dans le cadre de l'accord signé le 30 juin 2004 lors de l'acquisition par AUPLATA de la société détenant les titres miniers de Yaou et Dorlin, AUPLATA bénéficie d'une clause de « droit de premier refus » lui permettant, en cas de cession par Golden Star Resources Ltd. de tous droits sur les titres miniers en Guyane Française ou de toute société ou entité légale dont la valeur est substantiellement basée sur des titres miniers en Guyane, d'exercer son droit privilégié de rachat sur les propriétés dans lesquelles Golden Star Resources Ltd. détient des intérêts miniers.

Le Conseil d'Administration d'AUPLATA a jugé qu'il était dans l'intérêt de la Société de saisir cette opportunité d'accroissement important de son potentiel de ressources et a donc décidé d'exercer ce droit le 2 octobre 2009.

Un protocole de vente entre Golden Star Resources Ltd. et AUPLATA a été signé le 19 novembre 2009, détaillant les modalités de la transaction.

1.7. NOMINATION DE DIDIER TAMAGNO AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL

Le 26 novembre 2009 Didier Tamagno a été nommé Directeur Général en remplacement de Christian Queyroix. Didier Tamagno a rejoint AUPLATA en avril 2009 pour prendre le poste de directeur opérationnel, poste basé en Guyane. Il a largement contribué au redressement de la société, notamment par l'amélioration des relations avec les autorités locales. Monsieur Queyroix poursuit sa mission de mise au point du procédé au thiosulfate conformément au contrat d'apport de procédé conclu en date du 3 avril 2009 entre Auplata et Envirolixi.



1.8. THIOSULFATE

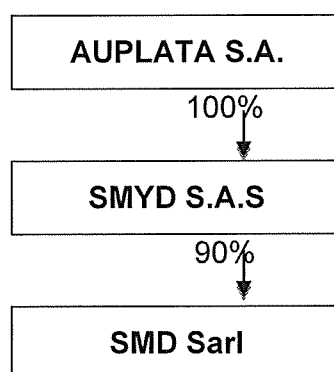
Des études et tests ont été engagés sur des rejets de gravimétrie dont dispose la Société sur les sites de Yaou et Dieu Merci, étant précisé qu'en présence d'or libre dans le minerai, l'opération de traitement par gravimétrie reste incontournable (besoin de concassage et de réduction en petites particules du minerai). Deux tas de 500 tonnes ont été constitués en mars 2009. L'arrosage du premier tas a permis de constater que sur 3.114 g d'or contenus dans ce tas de 332 tonnes sèches, 1.504 g ont été solubilisés en 40 jours soit un rendement de 48 % légèrement supérieur aux attentes. Les résultats définitifs de ce test ne sont pas encore connus à ce jour.

Par ailleurs, d'autres tests visant à optimiser la solution employée dans le procédé ont été réalisés à la fois en interne et en externe auprès d'un laboratoire canadien de renommée mondiale dans le domaine, de façon à doublement valider les résultats et à progresser de manière plus fiable et rapide sur la mise au point optimale de la solution. Ces travaux ont été poursuivis au cours du premier semestre 2010.

La Société a décidé de lancer les études de définition d'un atelier industriel de lixiviation en cuves agitées.

1.9. ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2009

A la clôture de l'exercice, l'organigramme de la Société est le suivant :



La société SMD n'a eu aucune activité sur l'exercice.

2. **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

2.1. OPERATIONS DE MARCHE

Les opérations de marché lancées au début 2010 ont permis à la Société de lever 8.8 M€ et un potentiel de 10 M€ supplémentaires. Elles se sont décomposées de la façon suivante :

2.1.1. *Emission d'actions nouvelles*

1.178.191 actions nouvelles de 0,25 euros de nominal ont été émises le 26 février 2010 représentant un produit brut d'émission de 3.452.099,63 euros.

2.1.2. *Emission obligatoire*

10.788 obligations de 500 € de nominal ont été émises le 1^{er} mars 2010, soit un produit brut résultant de l'émission de 5.394.000 euros.



Il est rappelé que les obligations ont une durée de 5 ans et portent un coupon fixe de 8% la première année et un coupon variable venant augmenté le coupon fixe les années suivantes :

Prix moyen de l'once d'or en USD	Coupon fixe	Coupon variable indexé sur l'or	Rémunération de l'investisseur
$P \leq 1000$	6%	0%	6%
$1000 < P \leq 1100$	6%	1%	7%
$1100 < P \leq 1200$	6%	2%	8%
$1200 < P \leq 1400$	6%	3%	9%
$1400 < P \leq 1600$	6%	4%	10%
$1600 < P \leq 1800$	6%	5%	11%
> 1800	6%	6%	12%

2.1.3. *Emission de BSAR*

Le 1^{er} mars 2010, 17.006.938 Bons de Souscription d'Actions Remboursables ont été émis et attribués à l'ensemble des actionnaires détenteurs de titres AUPLATA au 26 février 2010. Il est rappelé que 6 BSAR donnent droit à souscrire à une action au prix de 3,66 € par action jusqu'au 3 mars 2011.

2.2. TITRES MINIERES RACHETES A GOLDEN STAR

Il est rappelé qu'un protocole de vente entre Golden Star Resources Ltd. et AUPLATA a été signé le 19 novembre 2009, détaillant les modalités de la transaction et que le transfert effectif des titres miniers était soumis à la non opposition du MEEDDEM.

2.2.1. *Transfert de Golden Star Ressources Minières SARL*

La société Golden Star Ressources Minières SARL (« GSRM »), filiale à 100% de Golden Star Resources Ltd. et détentrice du PER Bon Espoir et de la demande de PER Iracoubo Sud a été rachetée par AUPLATA en vertu du protocole de vente signé avec Golden Star Resources Ltd. le 19 novembre 2009.

En date du 1^{er} mars 2010, la condition suspensive au transfert des parts sociales de la société GSRM constituée par la non opposition de l'administration française a été levée. Par conséquent, les titres ont été comptabilisés au 31/12/2009.

Par ailleurs, GSRM a été renommée Armina Ressources Minières SARL.

2.2.2. *Réduction des engagements de dépenses du PER Bon Espoir*

Par arrêté ministériel, en date du 17 février 2010 et publié au JO le 2 mars 2010, les engagements de dépenses associés au PER Bon Espoir ont été réduites à 560.000 €.

2.2.3. *Octroi du PER Iracoubo Sud*

Par arrêté ministériel, en date du 17 février 2010 et publié au JO le 2 mars 2010, le permis exclusif de recherches dit « Permis Iracoubo-Sud », d'une superficie de 300 kilomètres carrés, a été octroyé à la société Golden Star Ressources Minières (désormais détenue à 100% par AUPLATA, voir ci-dessus 2.2.1) pour une durée de cinq ans. Les engagements de dépenses associés à ce PER se montent à 1.980.000 € sur la durée de vie du titre.



2.2.4. *Transfert de SOTRAPMAG*

La société SOTRAPMAG SARL (« SOTRAPMAG »), filiale à 100% d'Euro Ressources SA et détentrice des concessions Paul Isnard a été rachetée par AUPLATA en vertu du protocole de vente signé avec Golden Star Resources Ltd. le 19 novembre 2009. La résolution du litige qui opposait Euro Ressources SA et Golden Star Resources Ltd. en faveur de ce dernier a rendu possible le transfert des parts sociales de SOTRAPMAG d'Euro Ressources SA à AUPLATA.

Le transfert effectif des parts sociales de SOTRAPMAG est encore en cours. Toutefois ; en date du 30 mars 2010, la condition suspensive au transfert des parts sociales de la société SOTRAPMAG constituée par la non opposition de l'administration française a été levée. Par conséquent, les titres ont été comptabilisés au 31/12/2009.

2.3. LITIGE

La Société a été assignée aux prud'hommes par un salarié. La première consultation est prévue pour le 26 avril 2010.



3. REGLES, METHODES COMPTABLES ET NOTES SUR LE BILAN

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de la Société sont consolidés par PELICAN VENTURE S.A.S. (Siren: 420 038 366).

3.1. ACTIF

3.1.1. *Actif immobilisé*

(En €)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	4.361.493	42.025	-	4.403.518
Immobilisations corporelles	6.633.341	1.120.470	269.911	7.483.900
Immobilisations financières	14.334.554	1.501.661	27.000	15.809.215
Total	25.329.388	2.664.156	296.911	27.696.633
Amortissements & provisions				
Immobilisations incorporelles	359.931	15.183	257.880	117.233
Immobilisations corporelles	2.972.510	1.451.898	249.118	4.175.291
Immobilisations financières	14.292.262	-	-	14.292.262
Total	17.624.703	1.467.081	506.998	18.584.786



3.1.2. Actifs incorporels

La valeur brute des actifs incorporels d'un montant total de 4.403.518 € se compose comme suit, à la clôture de l'exercice :

Etudes et travaux exploration minière :	170.934 €
Etude thiosulfate :	257.880 €
Concessions minières :	285.943 €
Fonds commercial :	3.688.761 €

3.1.2.1. Etudes et travaux d'exploration minière

Ces études concernent essentiellement la géologie du site de Couriège (163.156 €) en vue de son exploitation future.

3.1.2.2. Etudes procédé thiosulfate :

Les charges immobilisées pour un montant total de 257.880 € sont essentiellement constituées d'honoraires d'expert, d'analyses, de produits chimiques et de coûts de personnel.

3.1.2.3. Concessions minières

La Société AUPLATA dispose sur le site de Dieu-Merci d'une concession exploitée depuis 2002.

	N° de permis	Superficie (en Km ²)	Échéance du droit minier
Concession DIEU MERCI	04/80	102,40	31/12/2018
Concession La VICTOIRE	03/80	21,60	31/12/2018
Concession RENAISSANCE	02/80	12,50	31/12/2018

Les concessions sont amorties sur leur durée de validité.

Au 31 décembre 2009, la durée de vie résiduelle des concessions était de 9 ans pour l'ensemble des concessions.

3.1.3. Fonds commercial

Le fond commercial résulte du mali technique constaté lors de la transmission universelle du patrimoine de la SAS SORIM, intervenue le 12 mai 2006.

3.1.4. Actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées d'installations et de matériels (extraction, transport et traitement du minerai) en service et en cours de réalisation localisés sur le site minier de Dieu Merci.

A hauteur de 123 K€, ces immobilisations ont été produites par la Société au cours de l'exercice à partir de ressources consistant essentiellement en matériaux, utilisation des équipements et de la main d'œuvre.

La production immobilisée correspondant à l'installation pilote liée au thiosulfate d'un montant de 446 K€ a été amortie sur 12 mois à compter du 1^{er} avril 2009, soit 9 mois sur l'année 2009.



Les immobilisations en cours sont principalement constituées d'aménagements et de travaux sur la mine de Dieu-Merci non encore mis en service.

Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'apport, coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise en service et de remise en état (sites miniers).

3.1.5. Amortissements et provisions

Ils sont pratiqués selon le mode linéaire, estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, sur les durées d'utilité estimées comme suit :

- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 5 ans
- Agencements divers : 7 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 5 ans

Ces courtes durées s'expliquent par la localisation des sites d'exploitation en forêt équatoriale, en Guyane française.

Les biens incorporant des composants d'une valeur significative destinés à être remplacés au terme d'une durée prédéterminée plus courte que la durée d'utilisation de l'immobilisation prise dans son ensemble sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation.

L'augmentation des amortissements par rapport à 2008, s'explique notamment par des amortissements sur des matériels à hauteur de 765 K€, et un amortissement de 367 K€ de l'installation pilote liée au thiosulfate.

Par prudence, les biens suivants ont été intégralement provisionnés :

Matériel de laboratoire (déjà déprécié au 31.12.2007) : 108 K€

3.1.6. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

La valeur brute des immobilisations financières d'un montant total de 15.809.215 € se constitue comme suit :

Actions SMYD SAS	13.868.059 €
Actions SOTRAPMAG SARL	1.227.091 €
Actions ARMINA RESSOURCES MINIERES SARL	248.610 €
Dépôts de garantie des biens loués :	424.205 €
Autres dépôts de garantie :	41.250 €

La valeur des titres SMYD SAS de 13.868.059 € se décompose, elle-même, comme suit :

Valeur d'apport :	11.733.773 €
Complément de prix :	2.134.286 €

Le complément de prix constaté au 30 juin 2006, résulte d'une condition d'acquisition qui prévoyait qu'une somme de 2.134.000 € serait due aux vendeurs lors du début de l'exploitation d'une des mines de YAOU ou DORLIN.

La valeur des titres SMYD SAS de 13.868.059 € a été intégralement provisionnée à la clôture de l'exercice, la valeur d'usage de ces titres étant incertaine eu égard à l'impossibilité actuelle d'une exploitation rentable des sites miniers.



3.1.7. *Situation des filiales*

AUPLATA détient la totalité du capital de SMYD S.A.S.

Au 31 décembre 2009, la situation de cette société est la suivante :

Capital :	20.360.000 €
Capitaux propres :	(5.715.403) €
% capital détenu :	100 %
Valeur d'inventaire des titres :	13.868.059 €
Prêts et avances consenties :	7.827.107 €
C.A dernier exercice :	3.649.290 €
Résultat dernier exercice :	(941.818) €
Dividendes encaissés :	Néant

3.1.8. *Actif circulant*

3.1.8.1. Stocks et en cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu des modes de fonctionnement de la Société, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par la Société, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par la Société.

Les coûts de production miniers comprennent les coûts directs et indirects de production, les amortissements des actifs industriels immobilisés et des coûts de développement immobilisés (exploration). Ils comprennent également les coûts liés aux dégradations des sites.

Les stocks de consommables sont essentiellement constitués d'énergie (gas-oil), de fournitures et de pièces détachées.

En K€	31.12.2009			31.12.2008		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Stock Matière premières et approvisionnement	243.554	-	243.554	407.064	174.560	232.504
Stock Or	48.365	-	48.365	78.484	37.034	41.450



3.1.8.2. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les autres créances sont essentiellement constituées d'avances en compte courant à la S.A.S. SMYD pour un montant de 7.827.107 € et d'une créance sur le Trésor public relative à un crédit d'impôt recherche d'un montant de 174.660€.

La recouvrabilité des avances en compte courant à la société SMYD SAS, n'étant pas assurée, par prudence, la totalité de la créance a été provisionnée.

Le tableau ci-dessous donne la composition et l'évolution des provisions pour dépréciation des créances :

(en €)	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
Clients	90.073	-	60.000	30.073
Autres créances	7.893.969	-	66.861	7.827.107
Total	7.984.042	-	126.861	7.827.180

3.1.9. Charges comptabilisées d'avance

Les charges comptabilisées d'avance, d'un montant de 514.820 € sont essentiellement constituées par des loyers de matériels et équipements payés d'avance.

3.1.10. Tableau des créances par échéance

(en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	465.455	237.902	227.553	
Avances et acomptes versés	38.385	38.385	-	
Clients et comptes rattachés	101.284	101.284	-	
Autres créances	8.085.721	258.614	7.827.107	;
Total créances	8.225.390	398.283	7.827.107	
Charges comptabilisées d'avance	514.820	328.673	186.147	
Total	9.205.665	964.858	8.240.807	

3.1.11. Produits à recevoir

En K€

Crédit impôt recherche	174.660
------------------------	---------

3.1.12. Trésorerie

La trésorerie est quasi exclusivement constituée de soldes débiteurs de banques.



3.2. PASSIF

3.2.1. *Capital social*

Le capital social, d'un montant de 3.957.186,75 € est divisé en 15.828.747 actions de 0,25 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en K€)	31/12/2008	Affectation résultat 2008	Augment. de capital (1)	Augment. de capital (2)	Frais augment. de capital	Résultat de l'exercice	31/12/2009
Capital	3.058		553	346			3.957
Primes	26.962		3.209	1.660	(96)		31.736
Réserves	(4.907)	(26.853)					(31.760)
Résultat	(26.853)	26.853				(2.304)	(2.304)
Total général	(1.740)	0	3.762	1.927	(95)	(2.304)	1.629

(1) 31/3/2009 : augmentation de capital réservée à Pelican Venture, Alyse Venture et Hydrosol par incorporation de créances liquides et exigibles sur la Société donnant lieu à la création de 2.213.054 actions nouvelles et représentant des souscriptions d'un montant total de 3.762.191.80€.

(2) 09/07/2009 : augmentation de capital par émission de 1.383.718 actions nouvelles, représentant des souscriptions d'un montant total de 2.006.391.1€. Les frais liés à l'augmentation de capital d'un montant de 95.992 € ont été déduits de la prime d'émission.

3.2.2. *Provisions*

Le tableau ci-dessous donne la composition et l'évolution des provisions au cours de la période :

(en €)	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2009
Provision pour litiges personnel	185.056	71.547	88.647	167.956
Provision pour pénalités sociales/fiscales	64.714	0	64.714	0
Provision pour risques financiers	7.860		4.565	3.295
Provision pour remise en état	608.100	106.550	0	714.650
Provision plan social	37.377	0	37.377	-
Provision pour charges		19.245		19.245
Total provisions	903.107	197.342	195.303	905.146

La provision pour litiges personnels concerne des actions entreprises par des salariés licenciés.

La provision pour remise en état couvre les coûts futurs de réhabilitation du site minier de Dieu- Merci à l'issue de son exploitation au 31 décembre 2018 (fin de la concession).

La valeur de ce passif a été établie sur les bases de la valeur actuelle, à la date de clôture, des coûts de remise en état du site.

Les principales natures de coûts prises en compte dans l'évaluation de la provision sont les suivantes :

- Reprofilage, retalutage et revegétalisation des fosses d'extraction
- Traitement des eaux de ruissellement, digues
- Démontage des installations
- Elimination des déchets



3.2.3. Dettes

(en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2.469.392	1.137.460	1.331.932	
Comptes courants associés	1.189.044	1.189.044		
Fournisseurs	1.146.147	1.146.147		
Dettes fiscales & sociales (1)	833.954	500.178	333.776	
Dettes sur immobilisations	2.134.286	-	2.134.286	
Autres dettes				
TOTAL	7.772.824	3.972.829	3.799.994	

(1) dont 652 K€ ayant fait l'objet d'un moratoire sur 36 mois en date du 23 janvier 2009 débutant le 1^{er} juillet 2009. A fin 2009, cette dette s'élève à 538 K€.

3.2.4. Charges à payer par postes du bilan

En K€	
Fournisseurs	299.071
Dettes fiscales & sociales	172.587
TOTAL	471.658

3.3. DETTES ET CREANCES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Avances en compte courant à la filiale à 100 % SMYD S.A. : 7.827.107 €

Avances en compte courant faite par Pelican Venture : 1.020.000 €

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. RESULTAT D'EXPLOITATION

4.1.1. *Chiffre d'affaires*

Les ventes d'or de l'exercice se montent à 2.343 K€, en baisse de 27,5% par rapport à l'exercice antérieur : 3.230 K€.

Les ventes de marchandises et de services consistent essentiellement en des refacturations à la S.A.S. SMYD d'achats de biens et services (ventes de marchandises) et de main d'œuvre et prestations de services administratif, technique et logistique (ventes de services) – Cf. note 4.4.

4.1.2. *Autres produits d'exploitation*

4.1.2.1. Production Stockée

Le stock d'or est nul au 31.12.2009.



4.1.2.2. Production immobilisée

D'un total de 569 K€ se décomposant comme suit :

Développement procédé thiosulfate :	446 K€	Note 3.1.4
Autres immobilisations corporelles :	123 K€	

4.1.3. *Effectif*

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs sur la période :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Effectif moyen	38	91
Effectif fin d'exercice	34	33
Dont cadres	8	12

4.1.4. *Rémunération des dirigeants*

La rémunération du Directeur Général à compter de sa date de nomination, soit le 26 novembre 2009, se monte à 8 K€ au 31/12/2009.

4.1.5. *Charges sociales*

La Guyane Française bénéficie d'abattements importants en matière de bases de cotisation sociale (maladie et vieillesse).

Il en résulte un montant de charges sociales sensiblement réduit par rapport aux entreprises métropolitaines.

4.1.6. *Dotations aux amortissements et provisions*

Ces dotations et reprises se décomposent comme suit :

	<u>En €</u>	<u>Note</u>
dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	15.183	3.1.1.
dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1.451.898	3.1.1.
dotations aux provisions pour remise en état	106.550	3.2.2.

4.2. RESULTAT FINANCIER

4.2.1. *Charges financières*

Ces charges d'un montant de 169.872 € se décomposent comme suit :

intérêts des emprunts :	169.174 €
autres charges d'intérêts :	501 €
Pertes de changé	197 €

4.2.2. *Produits financiers*

Ces produits d'un montant de 294.399 € se décomposent comme suit :

intérêts des avances en compte courant à la S.A.S. SMYD :	293.544 €
plus-values sur cessions de valeurs mobilières de placement :	855 €



4.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel 294.843 €, se constitue comme suit :

	En €	Note
Charges sur opération de gestion	(104.671)	
Produits divers de gestion :	226.667	
Gain opérations de gestion :	121.996	
Charges Exceptionnelles :	(984)	
Perte opérations de capital :	(984)	
Reprise pour dépréciation et provisions	246.204	
dotation aux amortissements exceptionnels :	(826)	
dotations aux provisions pour risques :	(71.547)	3.2.2.
Gain sur amortissements et provisions :	173.831	
Total Résultat exceptionnel	294.843	

4.3.1. *Impôts sur les bénéfices*

La charge d'impôt de l'exercice est calculée sur la base de la réglementation applicable en Guyane Française qui prévoit d'un abattement de 1/3 sur la base de son bénéfice imposable (art. 217 bis du CGI).

Le résultat fiscal de l'exercice, négatif de 2.480 €, conduit à un déficit fiscal cumulé à la clôture de l'exercice de 21.811 K€.

Le Crédit d'IS de l'exercice, d'un montant de 169.610 €, s'établit comme suit :

IFA	5.050 €
Crédit d'impôt recherche :	- 174.660 €
Crédit d'impôt :	169.610 €

4.4. CHARGES ET PRODUITS EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES LIEES

4.4.1. *Charges et produits liées à SMYD*

4.4.1.1. Produits et Charges d'exploitation

Produits

Refacturation de biens et services achetés à SMYD SAS :	76.672€
Prestations de services rendues à SMYD SAS :	350.399 €
Personnel détaché à SMYD SAS :	335.727 €

Charges

Refacturation de biens et services achetés par SMYD SAS :	2.508 €
Personnel détaché de SMYD SAS :	204.807 €



4.4.1.2. Produits financiers

Intérêts rémunérant les avances en compte courant à la filiale à 100 % SMYD S.A. : 293.544€
(Taux basé sur le montant fiscalement déductible : 4,81 % moyen sur l'exercice)

4.4.2. Charges liés à Pelican Venture

Prestations de services :	287.400 €
Location de bureaux :	7.176 €

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

5.1.1. Contrats de location

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des engagements relatifs aux contrats de location de matériel et équipement en cours à la clôture de l'exercice :

Tous ces contrats sont d'une durée de 5 ans, à l'origine.

Immobilisations en crédit bail (en K€)

Valeur Brute des biens	Amortissements Exercice	Amortissements Cumulés	Valeur nette
2.198	458	1602	596

Engagements de crédit bail (en K€)

Redevances payées exercice	Redevances cumulées	Redevances restant à payer moins 1 an	Redevances restant à payer 1 à 5 ans	Prix achat total	Prix achat résiduel
375	1.717	314	186	501	481

5.1.2. Redevance Yaou et Dorlin

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD auprès de Golden Star Ressources et de Guyanor Ressources, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1,0 % du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une royauté complémentaire de 1,0 % du CA uniquement due lorsque le total des royalties cumulées versées (soit 1 % du CA) dépassera le montant de la dette au BRGM, dette qui d'élève à 2,134 millions d'euros à ce jour.

La mise en œuvre de ces redevances est effective depuis le 1^{er} décembre 2006 et s'élève pour l'année 2009 à 34.858 €, soit 1% de la valeur de la production d'or de la mine de Yaou.

5.1.3. Passifs environnementaux

Les passifs de cette nature sont comptabilisés conformément aux principes comptables exposés en 3.2.2.



5.1.4. Engagements de retraite

Ces droits font l'objet d'une valorisation conforme à la réglementation en vigueur et à la norme IAS 19 révisée en ce qui concerne les engagements de retraite.

Compte tenu des caractéristiques du personnel de l'entreprise : faible ancienneté et fort turnover, ce montant d'engagement est non significatif à la clôture de l'exercice (moins de 2 K€).

5.1.5. Nantissement de matériel

En février 2008, afin de refinancer partiellement le prix d'acquisition d'une partie de son matériel d'exploitation, AUPLATA a contracté auprès de la FINANCIERE OCEOR (groupe Caisse d'Épargne), un crédit de 2.297K€ remboursable en 16 échéances trimestrielles. Afin de garantir ce crédit, AUPLATA a accordé au profit de la FINANCIERE OCEOR un gage sans dépossession portant sur le matériel d'exploitation refinancé. Au 31 Décembre 2009, ce prêt s'élève à 1.661 K€.

5.1.6. Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud

Dans le cadre du rachat de la société Golden Star Ressources Minières SARL (« GSRM »), détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud filiale à de Golden Star Resources Ltd. en vertu du protocole de vente signé le 19 novembre 2009, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par société GOLDEN STAR Resources Ltd., vis-à-vis du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

AUPLATA s'engage ainsi à donner à sa nouvelle filiale les les moyens lui permettant de remplir les obligations lui incombant en tant que détenteur de titres miniers pour la conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites.

Ces engagements se montent à 560 K€ pour le PER Bon Espoir et 1.980 K€ pour le PER Iracoubo Sud.

5.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS

Suite au rachat en date du 28 février 2006 des titres de la société SORIM et de la société TEXMINE, une garantie d'actif et de passif a été établie au bénéfice d'AUPLATA par laquelle les garants se sont engagés à indemniser AUPLATA, à titre d'indemnité dans la limite de 2.000.000 €, de tout coûts, dommages, pertes ou préjudices payés ou pris en charge par la SORIM et ou TEXMINE et qui résulteraient d'inexactitudes relatives aux déclarations faites. Cette garantie est assortie d'un seuil de 50.000 € et expire le 28 février 2011 sauf pour les questions douanières, environnementales, fiscales et sociales pour lesquelles les réclamations peuvent être notifiées jusqu'à l'expiration d'un délai de 1 (un) mois à l'issue du délai de prescription qui leur est respectivement applicable. Cette garantie est assortie d'une garantie bancaire à première demande à hauteur de trois cent mille (300.000) euros au bénéfice d'AUPLATA a expiré le 10 mars 2009.